

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies qui nous permettent de vous proposer des services et une offre adaptés à vos centres d'intérêts. En savoir plus. ✕

L'Opinion

Accès abonné de Irène Inchauspé

[Voir](#)[Modifier](#)

Avis

PMA : La Cour de cassation ouvre une brèche dans le droit français

La PMA revient dans le débat quelques jours avant la Manif pour tous.



Publié le mardi 23 septembre à 18h08 - Mis à jour le mercredi 24 septembre à 07h18
Par Irène Inchauspé, Journaliste

[@Inchauspe](#)

Les faits - Dans un avis consultatif, la plus haute juridiction française estime que la fraude à la loi n'est plus suffisante en matière de PMA. En sera-t-il de même pour la GPA ?

Ceux qui avaient l'intention de participer aux rassemblements de la Manif pour Tous, le 5 octobre, trouveront sans doute dans le surprenant avis qui a été publié mardi par la Cour de cassation une nouvelle motivation. Saisie par les tribunaux de grande instance d'Avignon et Poitiers, elle a estimé que le recours à la procréation médicale assistée (PMA) à l'étranger, par insémination artificielle avec donneur anonyme, « ne fait pas obstacle à ce que l'épouse de la mère puisse adopter l'enfant ainsi conçu. »

Pour Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit à Sciences Po, cet avis est un choc. « Une telle formulation balaye l'article L.2141-2 du Code de la santé publique qui posait la condition d'une « stérilité physique médicalement constatée pour avoir recours la PMA, explique-t-elle. Dès lors, il faut mais il suffit que les adultes aient un « désir d'enfant », que ce désir se transforme en « volonté d'avoir un enfant » et que cette « demande d'enfant » rencontre une « offre d'engendrement » (ici un donneur anonyme et rémunéré de sperme, disponible à l'étranger), puisque que l'engendrement non seulement s'opère, mais qu'il s'impose en droit. » Première surprise de l'avis de la Cour de cassation.

« Jusqu'ici, notamment en ce qui concerne la GPA (gestation pour autrui), il suffisait qu'il y ait fraude à la loi pour tout corrompre » rappelle Nicolas Graftieux, avocat spécialiste du droit de la famille. Ainsi, comme la GPA est strictement interdite en droit français, la plus haute juridiction française a toujours refusé de voir plus loin, notamment de considérer l'intérêt supérieur de l'enfant. « Cette fois, l'avocat général de la Cour de cassation a bien considéré qu'il y avait fraude à la loi sur la PMA, mais il a souhaité aller plus loin, ce qui est assez nouveau, explique Nicolas Graftieux. Il s'est demandé si cette fraude heurtait un principe essentiel du droit français du droit public français, à savoir l'adoption. » Et comme la loi Taubira du 17 mai 2013, en ouvrant le mariage aux couples de même sexe, a eu pour effet de permettre l'adoption de l'enfant de l'un des deux conjoints par l'autre conjoint du même sexe, l'avocat général a conclu que le droit était respecté. « La fraude à la loi est de ce point de vue une condition nécessaire mais plus suffisante » conclut Nicolas Graftieux. Une petite révolution. En fait, la Cour a estimé que la loi sur la PMA aurait dû être modifiée après la loi Taubira.

« C'est la porte ouverte à l'adoption d'enfants nés aussi par GPA à l'étranger », redoute Marie-Anne Frison-Roche. Déjà, un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), rendu le 26 juin avait condamné la France pour avoir refusé de transcrire à l'état civil les actes de naissance d'enfants nés de mères porteuses aux Etats-Unis. Maintenant, l'avis de la Cour de cassation explique que la fraude à loi ne suffit plus « Mais ce n'est que dans le contexte très particulier de la PMA, nuance

Nicolas Graftieaux. La GPA reste un cas très différent.» En tout cas, l'avis crée de facto une discrimination, entre les couples de femmes qui ont recours à la PMA, et les couples d'hommes qui recourent à la GPA. On imagine que ceux-ci vont très vite exiger les mêmes droits. La Cour de Cassation a bel et bien ouvert une brèche.



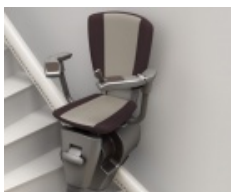
Ras-le-bol fiscal?

Vous payez plus de 3000€ d'impôts par an ? Découvrez comment ne plus en payer dès 2014 !



Nouveau Kia Soul

7 ans de garantie inclus, découvrez toutes nos offres en 1 clic



Offre monte-escaliers


En ce moment -15% sur toute la collection ThyssenKrupp - Demandez vite votre devis gratuit!




La méthode Warren Buffett

Téléchargez gratuitement les 40 règles d'or pour réussir en bourse

Publicité  Ligatus





LE FUTUR DE L'AUTOMOBILE EST À PARIS

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES — 10H-20H
NOCTURNES JEUDI & VENDREDI JUSQU'À 22H